

DESSERT



Code: 0512-33

ÉCONOMIQUE MOUSSE CHOCOLAT

Valeurs Nutritives

Nutrition Facts / Valeur Nutritives Pour 1 morceau (57 g) / Per 1 piece (57 g) % Daily Value* Calories 200 % valeur quotidienne* Fat /Lipides 12 g 16% Satured / Saturés 6 g 31% +Trans / Trans 0.2 g Carbohydrates / Glucide 24 g Fibre / Fibres 2 g 7% Sugars / Sucres 17% 17 g Protein / Protéine 3 g Cholesterol / Cholestérol Sodium / Sodium 90 mg 4% Potassium 75 mg 2% Calcium 2% 20 mg Iron / Fer 19% 3.5 mg *5% ou moins c'est peu, 15% ou plus c'est beaucoup

Liste d'ingrédients

Chocolat noir (sucre, chocolat non-sucré traité avec alcali, beurre de cacao, lécithine de soya, extrait de vanille), Crème (crème, cellulose microcristalline, carraghénine, gomme cellulose), Sucres (sucre, fructose), Œuf entier liquide, Eau, Farine de blé, Huile de canola, Glycérine, Cacao, Préparation à gâteau (amidon de maïs modifié, substances laitières modifiées, poudre à pâte, farine de blé enrichie, sel, amidon de blé, huile de soya, carboxyméthyl cellulose), Gélatine, Poudre à pâte, Gomme de xanthane

Contient : Soya, Lait, Œuf, Blé Peut contenir : Avoine, Orge, Sulfites

Informations techniques

Spécifications physiques :

- Hauteur du produit : 1.375" (1"3/8)

- Dimension de la portion : 2"3/8 +/- 1/8 X 1"

- Poids portion: 57 g

Spécifications d'emballage :

- 45,00 portion(s) / boite

- 1,00 boite(s) / caisse

- 2,90 KG poids de caisse brut

- 2,57 KG poids de caisse net

Disposition sur une palette :

- 8,00 caisses / rangée

- 16,00 caisses de haut

- 128,00 caisses / palette

Spécifications de décongélation :

Décongeler à 4°C pendant 3 hres environ (portion) Décongeler à 4°C pendant 12 hres environ (boite)

Durée de vie du produit :

18 mois au congélateur

Durée de vie après décongélation :

5 jours au réfrigérateur (4°C)

Manipulation:

1-Retirer l'emballage du produit. 2- Glisser un couteau sous l'eau chaude et le passer entre les portions déjà coupées. 3- Glisser une spatule sous la portions et la servir dans votre assiette.

Règlementation :

Le processus se conforme aux normes du règlement sur les aliments et drogues du Canada (C.R.C., ch.870) et avec le code du Règlement Fédéral (CFR, titre 21)

Révision 30/11/2022 Version 2



*5% or less is a little, 15% or more is a lot